



---

## Communiqué de presse

---

Le Mans, 22 juillet 2013

---

Pour diffusion immédiate

**AGEFA PME confirme son rapprochement de l'Itemm. Un nouvel élan s'annonce pour les métiers techniques de la musique.**

**(Le Mans, 22 juillet 2013) AGEFA PME entre au conseil d'administration de l'Itemm dans une volonté de seconder l'Institut dans une nouvelle phase de déploiement au service des métiers techniques de la musique. Les partenaires professionnels et institutionnels se félicitent tous de ce nouveau chapitre dans l'histoire de l'établissement manceau.**

C'est lors d'une assemblée générale extraordinaire qu'AGEFA PME a confirmé son rapprochement de l'Itemm dans une volonté d'être un acteur du redéploiement des missions de l'Institut. Apportant son expertise en matière d'apprentissage et une assise financière, AGEFA PME souhaite s'engager à long terme dans la vie et le développement de l'Itemm.

*« La structure de l'Itemm est sauvée et entre dans une ère nouvelle. »*

Marc-Olivier Dupin, Président de l'Itemm

La relation entre l'Itemm et AGEFA PME a débuté il y a près de dix ans, mais au regard des difficultés financières éprouvées par l'Institut ces dernières années, AGEFA PME a souhaité s'investir plus en avant dans la vie de l'Institut technologique européen des métiers de la musique.

Des changements naturels vont se dessiner dans le paysage de l'Institut, mais la mission d'appui auprès des professionnels de la musique reste inchangée, tant au niveau de la formation que de la recherche et du développement.

*« Nous sommes conscients du cœur de compétences de l'Itemm. L'Institut est un bijou au cœur d'un environnement dense qui s'inscrit dans un écosystème qu'il est important de maintenir. Notre engagement auprès de l'Itemm est d'une nature morale. »*

Jean-Jacques Dijoux, Directeur Général d'AGEFA PME

Pour AGEFA PME, il est primordial que le monde professionnel reste présent dans les activités de l'Itemm et le projet de l'Institut devient ainsi une démarche collaborative où chacun a toute sa place. Il s'agit maintenant de bâtir l'avenir et de rebondir après plusieurs années d'incertitude. L'idée directrice de ce nouvel Itemm est bien de capitaliser sur les succès passés et de continuer à améliorer ses actions, absolument pas de chambouler une organisation structurée.

« L'Itemm est engagé depuis plusieurs années dans un travail d'excellence et d'exigence pour répondre à un marché international concurrentiel. Il s'inscrit dans un processus de qualité de haut niveau et c'est dans ce contexte que les entreprises ont besoin de l'Itemm pour soutenir leur rayonnement. Ce rapprochement se fait dans l'entente et la sérénité. Il s'agit d'un partenariat conçu pour que chacun puisse s'épanouir. »

Jérôme Selmer, Directeur Général, Henri Selmer Paris

Dans les prochains mois, un comité stratégique va être créé afin de doter l'Itemm d'orientations à long terme pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes. Une phase de réflexion et de restructuration de six mois va donc s'engager avant que l'Institut ne s'engage dans des travaux de développement. C'est un travail de confiance et de continuité.

En attendant, la rentrée 2013 se prépare sereinement sous la coupole de l'Institut technologique européen des métiers de la musique.

#### A propos de l'Itemm :

L'Institut technologique européen des métiers de la musique est l'une des principales écoles européennes formant aux métiers techniques de la musique : accord, réparation, facture instrumentale des accordéons, guitares, instruments à vent et des pianos. L'Itemm forme également aux métiers du commerce des produits musicaux et à ceux du son et du spectacle. Agréé Pôle national d'innovation des métiers de la musique, l'Institut travaille activement à la valorisation, au maintien, au développement technologique et économique des entreprises de la facture instrumentale.

---

#### Contact

---

##### Responsable communication :

Claire Sarradel - [claire.sarradel@itemm.fr](mailto:claire.sarradel@itemm.fr)

02 43 39 39 44

06 85 06 71 23

[www.itemm.fr](http://www.itemm.fr) -       

#### A propos d'AGEFA PME :

AGEFA PME a pour mission de promouvoir et de développer l'enseignement professionnel et l'apprentissage. Créé en 1993 par la CGPME en vue de porter le message et la politique qu'elle définit en matière d'apprentissage et d'enseignement professionnel, AGEFA PME est signataire d'une Convention de Coopération avec le ministère en charge de l'enseignement professionnel. AGEFA PME est piloté par un Groupe Technique National (GTN) qui détermine les actions à conduire.

Pour atteindre ces objectifs, AGEFA PME travaille autour de quatre grands domaines d'actions : les actions pédagogiques, la promotion et l'information sur l'enseignement professionnel et l'apprentissage, la collecte et la répartition de la taxe d'apprentissage, une activité éducative constitués de Centres de Formation d'Apprentis et le centre national de prospective qui est un lieu de recherche et de prospective sur l'enseignement professionnel.

---

#### Contact

---

##### Responsable communication :

Laurence Cénat - [hcenat@agefa.org](mailto:hcenat@agefa.org)

01 55 28 06 39

06 37 97 78 93

[www.agefa.org](http://www.agefa.org)



Institut  
technologique  
européen  
des métiers  
de la musique

71, avenue Olivier Messiaen  
72000 Le Mans

téléphone : 02 43 39 39 00  
télécopie : 02 43 39 39 39  
site Internet : [www.itemm.fr](http://www.itemm.fr)

Siret 38013367800025  
NAF 8532Z  
Association loi 1901